

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	84_NETTER_75012	Numéro	75112_081_01
Adresse du site	84, avenue du docteur Arnold Netter	Hauteur	R+8 (25,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/10/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° <3V/m ; 120° <3V/m ; 220° <3V/m 5G : 0° <3V/m ; 120° <2V/m ; 220° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,60 m pour les antennes à faisceau fixe 28,20 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes panneaux seront installées et intégrées dans de fausses cheminées de teinte blanc crème de RAL 9001 dito les cheminées existantes.
Intégration antennaire	Les antennes seront toutes placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	La zone technique sera placée également en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

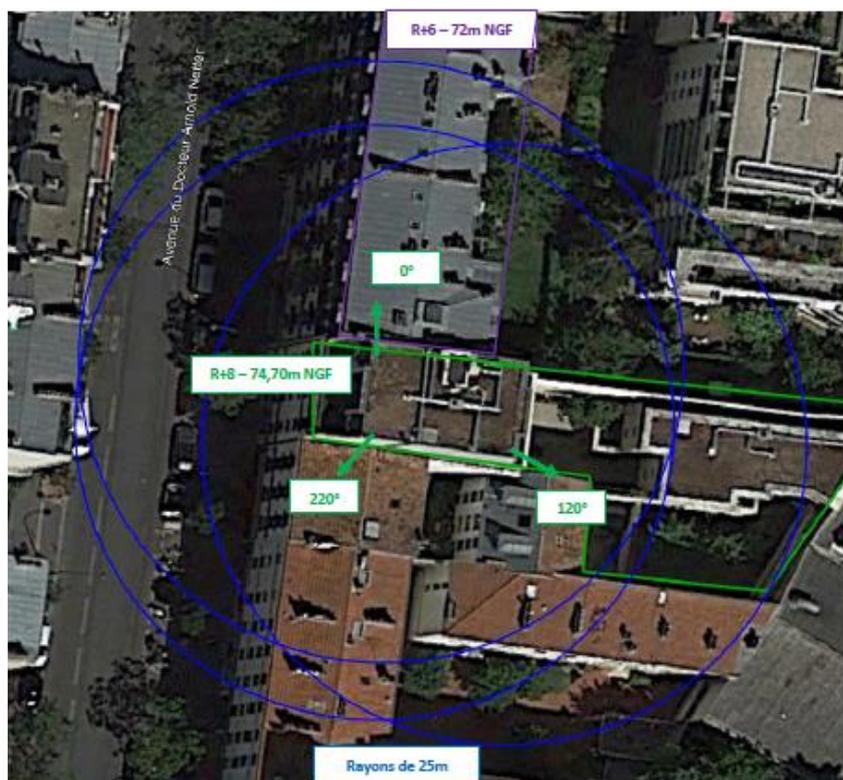
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

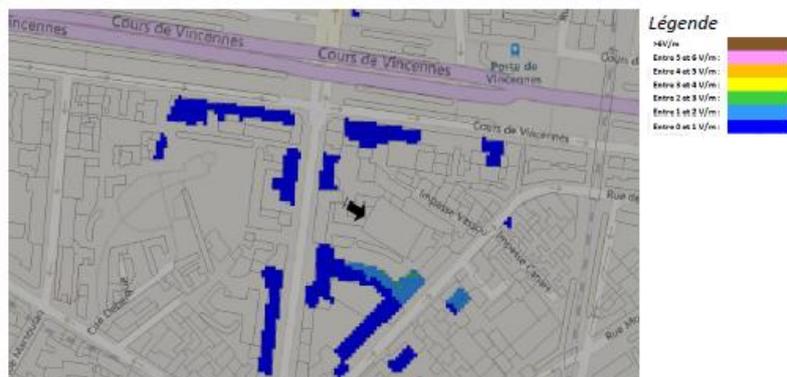


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 220°

